



Bidart
B I D A R T E

GALERIE D'EXPOSITION PILI TAFERNABERRY

FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION - ANNÉE 2026

VOUS ÊTES : Amateur ou Professionnel

Inscrit (e) à la Maison des artistes : oui non

AGESSA : oui non

Répertoire SIRET : oui non Si oui, n° d'adhérent :

S'AGIT-IL D'UNE EXPOSITION : Individuelle ou Collective

(si exposition collective remplir une fiche par artiste et préciser le nom de la personne avec qui vous voulez exposer svp)

PRÉNOM (S) / NOM (S) :

NOM D'ARTISTE :

ADRESSE COMPLÈTE :

TÉLÉPHONE FIXE : ____/____/____/____/____/ **Port :** ____/____/____/____/____

COURRIEL : _____@_____

SITE INTERNET/RESEAUX :

PÉRIODE D'EXPOSITION SOUHAITÉE ? (*mentionner 3 choix*)

La galerie est louée pour une période

de 2 semaines du lundi 3 août au dimanche 3 janvier 27

 *Les expositions débutent le **lundi après-midi** et se terminent le **dimanche soir**.*

1/ Du ____ / ____ / 2026 au ____ / ____ / 2026

2/ Du ____ / ____ / 2026 au ____ / ____ / 2026

3/ Du ____ / ____ / 2026 au ____ / ____ / 2026

MAIRIE DE BIDART - Pôle culture, patrimoine et vie associative – BP 10 – 64210 Bidart

Tél. : 05 59 54 68 59 / culture@bidart.fr / www.bidart.fr

TECHNIQUES UTILISÉES

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU LA GALERIE ?

Y AVEZ-VOUS DÉJÀ EXPOSÉ ? SI OUI EN QUELLE ANNÉE

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Merci de bien vouloir retourner :

- Cette fiche d'inscription remplie ;
- Un dossier photographique comprenant 3 visuels (libres de droits à des fins promotionnelles) envoyés par mail au format .jpg haute définition ;
- Un dossier de presse si possible ;
- Une description des actions de médiation artistique envisagée (si l'artiste s'inscrit dans cette démarche).

Par courriel à

culture@bidart.fr

Le dossier complet est à retourner au plus tard le vendredi 6 mars 2026

Toute pièce manquante au dossier empêchera la pré-inscription du candidat

INSCRIPTION DÉFINITIVE

L'exposant est ensuite informé de la décision du comité de sélection composé des membres de la commission et du service culture de la ville.

MAIRIE DE BIDART - Pôle culture, patrimoine et vie associative – BP 10 – 64210 Bidart

Tél. : 05 59 54 68 59 / culture@bidart.fr / www.bidart.fr

Les dossiers sont évalués en fonction des critères suivants :

- Recherche esthétique ;
- Diversité des expressions artistiques ;
- Soins apportés à la présentation des œuvres ;
- Pertinence des actions de médiation proposées.

Si la demande est acceptée, le dossier devra être complété des éléments ci-dessous :

Règlement intérieur signé et précédé de la mention « lu et approuvé »,

Chèque de règlement libellé à l'ordre du Trésor public,

Chèque de caution d'un montant de 100 € libellé à l'ordre du Trésor public (initialement non encaissé).*

**** Ces éléments seront remis le jour de l'état des lieux***

Date : ____/____/____

Signature :